



Les déchets ont un coût pour l'environnement et la collectivité. **L'Alsace Centrale est donc engagée dans une démarche qui vise à réduire au maximum la production de déchets et à optimiser leur traitement.** Chaque geste compte et le SMICTOM vous remercie de votre implication !

Pour plus d'informations et pour vos démarches en ligne

Consultez notre site www.smictom-alsacecentrale.fr
Suivez notre page Facebook

Notre service aux usagers est à votre disposition au 2 rue des Vosges à Scherwiller, du mardi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h (16h le vendredi) ou par téléphone au **03 88 92 27 19**

Votre espace SMICTOM
sur smictom-alsacecentrale.fr,
rubrique vos démarches /
Mon Compte SMICTOM

Consultez notamment votre nombre de levées du bac gris et votre nombre de passages en déchèteries



CIITEO

Avec le soutien de

climaxion
anticiper - économiser - valoriser



EN DÉCHÈTERIE

du mardi au samedi,
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h



Déchets verts Recyclerie (pour les objets réemployables) Textiles



Papiers/cartons Verre Bois



Mobilier usagé Rembourrés Métal



Plâtre Gravats Plastiques durs



Radiographies & thermomètres Ampoules & néons DEEE : déchets électroménagers



Déchets dangereux Piles, accumulateurs et batteries de voiture Cartouches d'encre



Huisseries Huiles Déchets non valorisables

Nouveautés à venir en 2023 :



Jouets Articles de sport et loisirs Bricolage/Jardin

Pas de pneus, de médicaments, de seringues (les ramener au point de vente)

Pour accéder en déchèterie, la carte OPTIMO est indispensable. Apport limité à 2m³/semaine. 18 passages par an compris dans la redevance.



Les déchets seront **traités, valorisés et/ou recyclés** par des filières spécialisées

OBJECTIF ZÉRO DÉCHET :

Je pense au réemploi et au don. Je pratique le paillage, le broyage et le compostage au jardin



Les textiles usagés (linge, vêtements, chaussures) **sont à déposer propres et secs** dans les bornes dédiées, même abîmés. Pour trouver le point d'apport le plus proche de chez vous →



Selon leur état, ils seront **reportés ou recyclés.**



Édition 2023

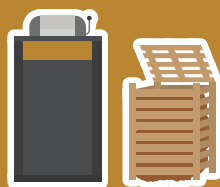
Guide des éco-gestes

la **TRIBU**
s'agrandit !

À compter du 1^{er} janvier 2023, tous les emballages et les papiers iront dans le bac jaune.



BORNES **BIODÉCHETS** et/ou **COMPOSTEURS**



Borne biodéchets :
uniquement des sacs
kraft (disponibles
en mairie ou au
SMICTOM)

DANS LA **BORNE BIODÉCHETS ET
LE COMPOSTEUR**, VOUS POUVEZ METTRE :



Épluchures, fruits et
légumes abîmés



Coquilles d'œufs



Marc de café et
sachets de thé



Essuie-tout et serviettes
en papier blanc

DANS LA **BORNE BIODÉCHETS**,
VOUS POUVEZ AUSSI METTRE :



Viandes, poissons,
produits de la mer



Restes de repas,
pain et céréales



Laitages

BACS OU BORNES **JAUNES**

À compter
du 1^{er} janvier
2023

Emballages
vides,
non emboîtés,
et en vrac - pas
de verre



OBJECTIF ZÉRO DÉCHET :

- J'évite le gaspillage alimentaire, je cuisine les restes, j'utilise des mouchoirs et serviettes en tissu
- Je bois l'eau du robinet, j'achète en vrac, je mets un stop pub sur ma boîte aux lettres
- J'achète des bouteilles consignées ou rechargeables
- J'utilise des couches lavables pour les enfants et des articles d'hygiène réutilisables



= tous les emballages
et les papiers

CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES
ET LES PAPIERS SE TRIENT



Bouteilles et flacons
en plastique



Papiers, cartons et
briques alimentaires



Boîtes et barquettes
métalliques, aérosols, canettes



Tous les autres emballages en plastique et métal

BORNES **À VERRE**



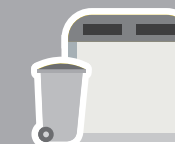
=

bouteilles et
pots en verre

Pas de vaisselle,
verres à boire,
porcelaine et terre
cuite à ramener en
déchèterie



Bouteilles, bocaux, pots
et flacons en verre
(couvercles dans le bac jaune)



=

ordures ménagères

En sac,
sans déchets
dangereux (produits
d'entretien,
peintures...)



Articles d'hygiène,
éponges, lingettes



Petits objets



Mégots, cendres froides,
poussières, balayures, litières



Compost : devient un **bon engrais** pour le jardin. Bornes biodéchets : transformation en **chaleur, électricité et engrais**.



Ils seront **recyclés** ou valorisés énergétiquement.



Ils seront **recyclés**
pour fabriquer
de nouveaux
emballages en verre.



Ces déchets
sont **incinérés**.